



CONSEIL GENERAL DE LA CHARENTE

Michel BOUTANT
Sénateur de la Charente
Président du Conseil Général
MB/OP/AB

Angoulême, le - 9 FEV. 2010

Chers collaborateurs, Chères collaboratrices,

Voilà quelques années désormais que les difficultés budgétaires rencontrées par le Conseil général sont au menu de nos sessions et conditionnent nos actions. Malgré les économies réalisées avec votre soutien, malgré votre effort collectif, notre situation s'est régulièrement dégradée. La presse s'est fait l'écho de cette dégradation, non spécifique à notre Département, mais touchant près des deux tiers d'entre eux. Seuls les plus urbains, les plus touristiques, les mieux desservis, ont pu éviter d'avoir recours à l'augmentation des impôts pour compenser, à la fois une croissance très importante des dépenses de solidarité et un tassement des recettes. La fonte des recettes en provenance des droits de mutation (10 millions d'euros en moins cette année), touchant ici tous les Départements de France, est venue clore cette première série d'évolutions négatives pour nos territoires.

Malheureusement, une deuxième vague arrive vers nous. C'est une série de mesures voulues par le gouvernement actuel et qui pourraient, si elles sont votées, entraîner la disparition progressive de la collectivité que nous servons ensemble.

Nous sommes aujourd'hui affaiblis. Je crains que la suppression de la taxe professionnelle, la suppression de la part départementale de Taxe d'Habitation ou de Taxe sur le Foncier Non Bâti au profit des communes et enfin la réforme des collectivités, ne nous paralysent presque entièrement demain.

Sans doute vous êtes-vous informés du contenu de ces réformes. Peut-être en avez-vous découvert le contenu lors de réunions professionnelles. Je l'ai pensé et me suis pour cela d'abord adressé aux élus de la Charente. Je les ai prévenus clairement des conséquences de ces réformes sur l'action départementale et en particulier sur toutes les aides que nous avons jusqu'à présent réservées aux collectivités charentaises.

La réforme de la taxe professionnelle a depuis été votée dans le cadre de la Loi de finances 2010. Il faut prendre acte désormais de la perte, pour partie, de cette recette fiscale. Elle ne sera, dès 2011, qu'en partie compensée par l'attribution d'une dotation distribuée au bon vouloir de l'État qui, en passant, amoindrit ainsi notre autonomie et revient sur près de 30 ans de Décentralisation.

En tant que Sénateur, je travaille actuellement à l'amendement de la seconde réforme car, votée en l'état, elle réduirait notre champ de compétences, notre possibilité d'intervention dans les domaines qui ne nous sont pas légalement réservés comme la culture, le sport, le suivi de la qualité de l'eau ou encore la formation supérieure...

... / ...

... / ...

Conduites l'une derrière l'autre, les deux réformes réduiront très fortement notre capacité d'initiative et d'intervention en faveur du territoire.

Pour toutes ces raisons, la préparation du budget 2010 se fait-elle dans la difficulté ici, je le répète, comme ailleurs. Et notre plus proche voisin, le Département de la Charente-Maritime s'est déjà, semble-t-il, résolu à augmenter la fiscalité de 5,5 % et à réduire de 20 % le montant d'une part importante des subventions aux associations.

Pour toutes ces raisons également, ai-je demandé de nouveau aux Vice-présidents, aux Directions et Services, d'envisager toutes les économies possibles. Et j'ai moi-même engagé des bras de fer avec ceux qui, comme Ryanair, sans respect pour l'argent public, cherchent à profiter de nous.

Pour toutes ces raisons enfin, du temps de réflexion nous étant nécessaire, le vote du budget a-t-il exceptionnellement été repoussé à la fin du mois de mars.

Evidemment ce ne sont pas vos postes qui sont en danger. Si l'absolue stabilité de l'effectif départemental est requise, il ne peut être question chez nous de licenciements. Mais vous et moi aurons nécessairement à nous adapter à cette sorte de crise, cette autre crise, déclenchée par le gouvernement et qui pourrait dégrader encore le service public que nous rendons collectivement.

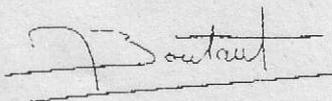
Nous aurons donc fréquemment à dire « non », à refuser notre soutien, et peut-être à défaire une partie de ce que nous avons eu à cœur de faire ces dernières années.

Espérons cela dit, que cette noire avalanche de difficultés passera sans nous ensevelir tout à fait. Et préparons-nous à de jours meilleurs, en pliant sans rompre, comme le roseau.

Il m'appartenait de vous informer de notre peine et de nos contraintes. Je le fais ainsi pour commencer, sans omettre de vous demander de poursuivre, malgré ces conditions difficiles, votre mission au service des Charentais.

Et, si votre conviction rejoint la mienne, je vous invite à vous opposer à ceux qui veulent en finir avec l'Institution Départementale.

Je vous en remercie par avance.



Michel BOUTANT